Compte-rendu du Conseil Municipal du 7 février 2020

Tous les conseillers sont présents.

Le compte-rendu du dernier conseil a été approuvé à 8 voix pour, 1 abstention.

Les comptes administratifs du budget communal 2019 et de l'exploitation forestière 2019 ont été approuvés à l'unanimité.

Budget communal:

Fonctionnement : Dépenses 116 524,99 €

Recettes 152 693,37 €

Investissement : Dépenses 15 912,22 €

Recettes 45 127,86 €

Exploitation forestière:

Fonctionnement : Dépenses : 12 018.70€

Recettes: 15 861.02€

Les budgets 2020 seront établis par la prochaine équipe municipale.

Les élections municipales auront lieu les 15 mars et 22 mars.

Questions diverses:

Les poubelles ne sont pas remises à leur place Un mail sera envoyé à la COR. A revoir les ralentisseurs dont le sol s'est affaissé de chaque côté. Les portes du local du comité des fêtes ne peuvent plus s'ouvrir correctement en raison des travaux de voirie rue du cimetière.